

N° 38

- décembre 2005



## Val de Lorraine 2004 : l'équilibre du Pays s'affirme

*Le Pays du Val de Lorraine poursuit le processus de mutation et de renouvellement de son tissu productif. Tout en conservant son caractère industriel, il continue à renforcer sa position dans les services aux entreprises. En 2004, le tertiaire gagne des emplois.*

*Attractif par sa position périurbaine, un peu plus de 7 000 actifs travaillent dans le Pays sans y résider, il est désormais tout proche de l'équilibre migratoire. Le Val de Lorraine présente les caractéristiques d'une population fortement salariée et de «classes moyennes», avec une disparité des revenus moins forte que celle observée au niveau régional. La pauvreté y est moins présente, même si son évolution a été significative en 2004.*

L'année 2004 prolonge les évolutions du tissu productif observées depuis 1999 : croissance et diversification du parc d'établissements, maintien d'un tissu industriel, affirmation progressive des secteurs des services aux entreprises. Spécificité du Pays, le développement du parc productif est surtout lié à la pérennité des établissements installés, à leur développement interne et à l'implantation de nouveaux établissements d'entreprises déjà existantes. En revanche, la création d'entreprises nouvelles n'a pas connu en 2004 le «boom» observé au niveau départemental et régional.

### Consolidation des services aux entreprises

En 2004, le Val de Lorraine compte près de 2 900 établissements. Entre 1999 et 2004, le parc total d'établissements progresse de 12%, contre 8,1% au niveau départemental et 8,5% dans la région. Cette croissance est le fait des TPE (Très Petits Établissements) et

des secteurs de la construction et des services aux entreprises.



Val de Lorraine



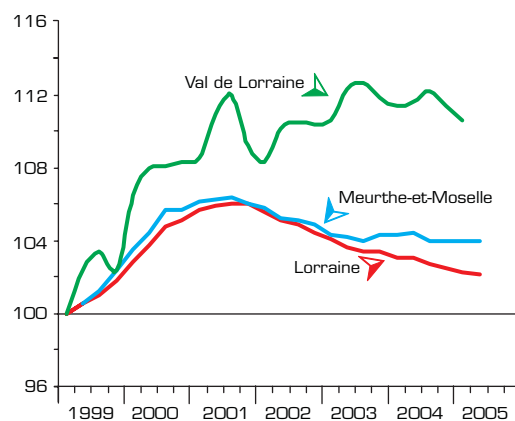
Conseil de Pays



INSEE  
LORRAINE

### Forte progression de l'emploi depuis 1999

Indice d'évolution en base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 1999

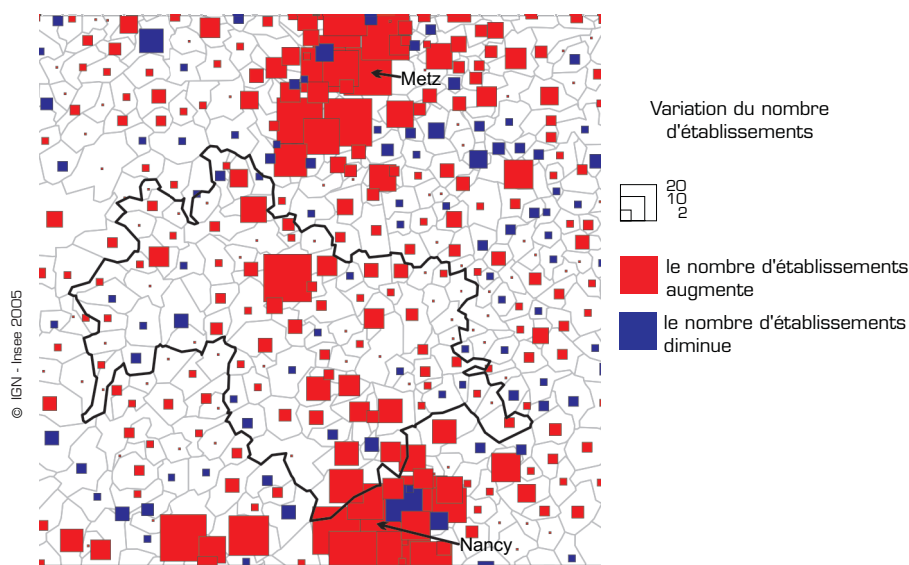


*Champ : emploi salarié du secteur marchand (hors agriculture, intérim et entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat)*

Source : Insee - URSSAF, indice d'évolution trimestriel

## Croissance du parc d'établissements supérieure à la moyenne lorraine

Évolution du nombre d'établissements par commune 1999 - 2004



Source : Insee - Sirene

L'année 2004 affiche une croissance du parc productif de 2,9%. L'évolution la plus forte concerne les établissements des secteurs des services aux entreprises (+8,5%), et notamment du secteur du conseil et de l'assistance (+12,7%), secteur pour lequel le pays affichait un retard relatif par rapport au département.

Dans l'industrie, la progression limitée des établissements (+1,6%) se traduit en fait par une poursuite de la baisse dans les biens de consommation (-1,9%), déjà fortement touchés en 2003 (-12,9%) et une progression significative dans les biens d'équipement (+5,8%).

## Bonne santé du tissu d'entreprises

La croissance en nombre du parc d'établissements dans le Val de Lorraine s'explique en partie par la faculté du tissu existant à assurer sa pérennité. La capacité de développement des établissements du Pays est réelle et se traduit par leur croissance en taille : le nombre d'unités de 50 à 100 salariées a ainsi doublé entre 1999 et 2004.

Le taux de création d'entreprises (1) en Val de Lorraine est en 2004 très légèrement moins élevé (11%) que dans le département (11,8%) ou la région (12%). Le Pays se distingue néanmoins dans plusieurs secteurs, en particulier celui du conseil et de l'assistance avec un taux de près de 19%, supérieur de presque quatre points à celui du département et de la région.

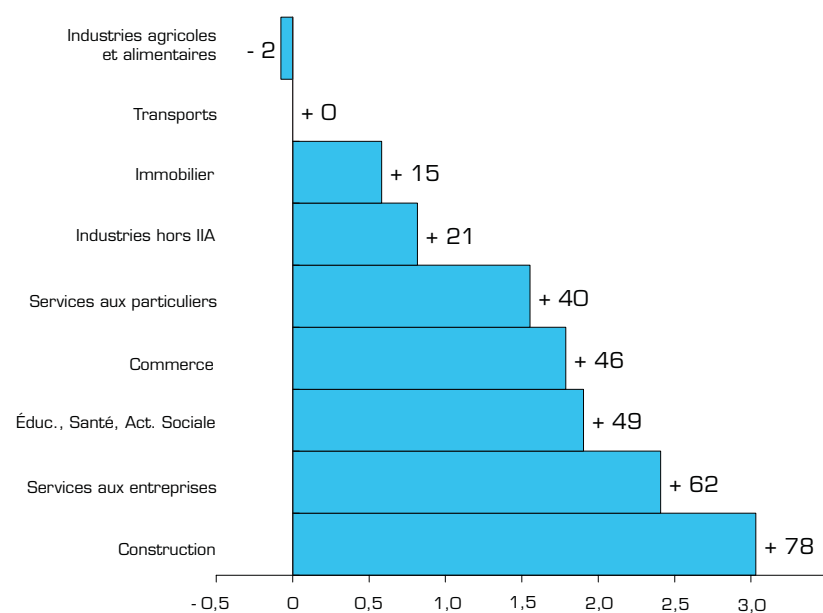
Cette relative faiblesse de la création d'entreprises en 2004 est toutefois «compensée» par l'implantation d'établissements nouveaux par des entreprises déjà existantes : 80 établissements ont ainsi été créés contre 55 en 2003, soit une progression de 42%.

Ce développement en termes d'établissements ne va pas toujours de pair avec celui de l'emploi, notamment dans l'industrie.

(1) Taux de création : rapport entre le nombre de créations une année donnée et le stock d'entreprises existant au premier janvier de cette même année.

## Plus de 300 établissements supplémentaires entre 1999 et 2004

Contributions à la croissance (%) entre 1999 et 2004  
Gains/pertes en nombre d'établissements entre 1999 et 2004



*Lecture* : entre 1999 et 2004, les services aux entreprises ont contribué pour 2,4 points à la croissance (+12%) du nombre d'établissements en Val de Lorraine, soit 62 établissements supplémentaires.

*Champ* : Industrie, construction, commerces et services, hors agriculture et activités financières

Source : Insee - Sirene

## L'emploi tertiaire compense difficilement les pertes de l'industrie

Le département de Meurthe-et-Moselle et le Pays du Val de Lorraine n'échappent pas à la tendance de l'évolution de l'emploi salarié observée en Lorraine. Ainsi, sur l'année 2004, on observe un repli de l'emploi salarié de 0,4% tous secteurs confondus. Mais le Pays se distingue par des évolutions plus contrastées par secteur. La baisse y est plus forte dans l'industrie. Au contraire, les gains d'emplois y sont plus importants dans les services et l'évolution est positive dans le commerce, à l'inverse du département.

## Un chômeur sur quatre a moins de 25 ans

La situation du marché du travail touche durement les jeunes en 2004. En un an, le nombre de demandeurs d'emploi (2) de moins de 25 ans a progressé de 35%. La tendance est identique aux niveaux départemental et régional, mais dans des proportions bien moindres (respectivement +4,7% et +5,5%).

Le deuxième constat est la détérioration du chômage de longue durée (3), avec une hausse de près de trois points. Fin 2004, les chômeurs de plus d'un an d'ancienneté représentent 28,4% du total des demandeurs d'emplois (31% en Meurthe-et-Moselle, 29,4% en Lorraine), contre 25,5% fin 2003. Ainsi le Pays, jusqu'ici relativement épargné, rejoint la moyenne régionale dans ce domaine.

Points positifs en 2004 pour le Pays : le chômage des plus de 50 ans (-4,2%) et celui des femmes (-0,7%) ont régressé.

Le Pays présentant un taux de chômage traditionnellement inférieur à celui de la Lorraine, il rejoint peu à peu la moyenne régionale, phénomène constaté depuis 1999. Ce «rattrapage» doit être interprété avec prudence, car s'il résulte certes d'une conjoncture écono-

(2) Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1,2 ou 3, hors activité réduite.

(3) DEFM de plus de un an d'ancienneté de catégorie 1,2 ou 3 hors activité réduite.

mique morose, il traduit également sans doute la nouvelle donne démographique : les jeunes ne «fuient» plus le Pays pour trouver du travail, mais cherchent une solution sur place.

## Le pays tout proche de l'équilibre migratoire

Le renouveau démographique de la Lorraine se confirme, comme en témoigne la toute nouvelle enquête de recensement. Avec 2 329 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Lorraine retrouve son niveau de population de 1975. A l'origine de cette amélioration démographique, on trouve en premier lieu la réduction du déficit migratoire. En second lieu, l'excédent des naissances sur les décès reste un atout pour la Lorraine, même s'il tend à diminuer.

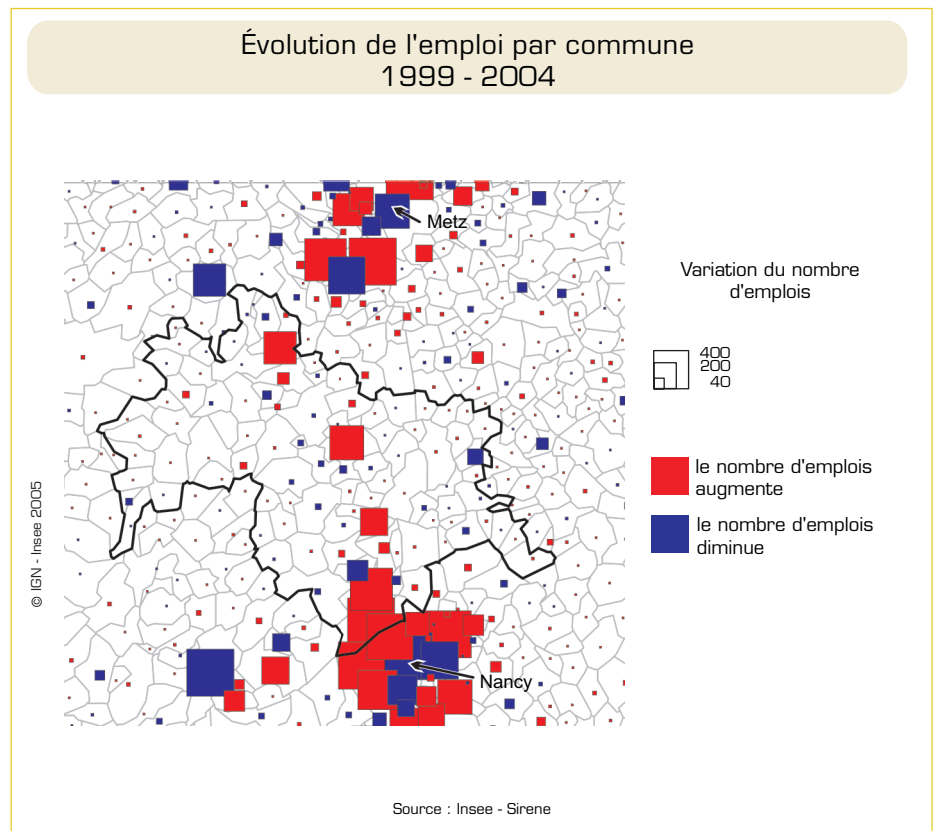
Le Pays du Val de Lorraine s'inscrit nettement dans cette tendance. Bien sûr, le nouveau recensement ne permet pas encore de préciser la situation démographique exacte en 2004. Mais les estimations de population permettent d'avancer une croissance de la population de 0,8% pour le Pays entre le recensement de 1999 et 2002. Cette croissance

est plus forte que celle enregistrée sur la même période au niveau de tout le département (0,5%).

Le fait le plus marquant depuis 1999 est sans nul doute la très forte réduction du déficit migratoire du Pays, réduction qui conduit le Pays à un niveau tout proche de l'équilibre migratoire. Depuis 1999, la baisse de population liée à l'excédent des départs sur les arrivées est de -0,07% par an : elle était de -0,28% entre 1990 et 1999, et de -0,42% entre 1982 et 1990 ! La situation du Val de Lorraine s'avère un peu plus favorable que celle qui prévaut dans l'ensemble du département, d'autant que l'excédent naturel est de niveau équivalent dans le Pays et le département.

## Un Pays de «classes moyennes» ...

En 2002, la part des traitements et salaires représente près de 70% des revenus déclarés par les ménages du Pays, c'est-à-dire plus forte que celle du département (67,5%) ou de la région dans son ensemble (67,3%). Cette situation reflète la structure de la population active du Pays. Le Val de Lorraine compte une proportion de



salariés (4) (37,1%) supérieure à celle du département (33,1%) et de la région (33,6%).

Deux constats militent pour définir désormais le Val de Lorraine comme un Pays de «classes moyennes». Le revenu médian (5) y est plus élevé : 50% des personnes vivent dans un ménage déclarant un revenu annuel par unité de consommation (6) de 15 180 euros, contre 14 800 euros pour le département et 14 380 euros pour la région. Entre 2001 et 2002, l'accroissement du revenu médian est toutefois identique dans les trois espaces (3,2%).

La deuxième spécificité du Pays réside dans une échelle des revenus plus resserrée. L'écart entre le revenu en dessous duquel se situent les 10% les plus pauvres de la population (soit 6 699 euros) et celui au-dessus duquel se trouvent les 10% les plus riches (soit 27 118 euros) n'est que de 4 : il est de 5 pour l'ensemble du département comme pour la région.

### ... et moins de pauvreté

En 2004, près de 8 600 habitants du Val de Lorraine vivent sous le

seuil de pauvreté monétaire relative. Avec un taux de pauvreté (7) de 10,7% en 2004, le Val de Lorraine affiche une situation plus favorable dans ce domaine que le département et la région (12,1%).

Mais la situation s'infléchit en 2004 dans les mêmes proportions qu'au niveau régional : le taux de pauvreté augmente de 0,5 point.

Cette dégradation se traduit par une augmentation sensible du nombre d'allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) en 2004 et de la population couverte par le RMI : +12,4%, équivalente à celle de la région (+12,3%) mais bien supérieure à celle observée au niveau du département (10,7%).

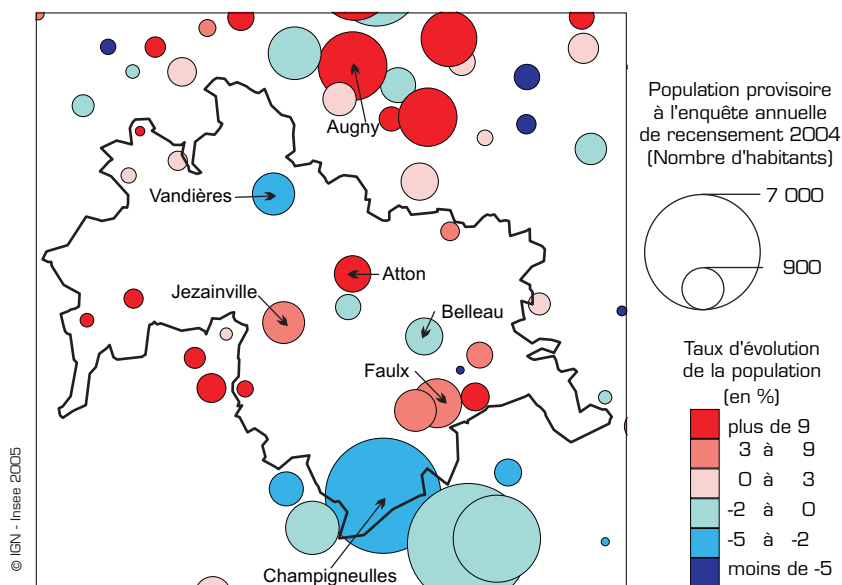
Cette progression des bénéficiaires du RMI est sans doute à rapprocher de la réforme de l'Assurance-chômage, concrétisée par une diminution des durées d'indemnisation et donc un gonflement de l'effectif des allocataires du RMI et par la progression du chômage.

- Bernard THIRION
- Thierry GUILLAUME
- Ludovic JOBARD

Pour en savoir plus : [www.pays-valdelorraine.org](http://www.pays-valdelorraine.org)

Carte du Pays : [Intercommunalité et infrastructures](#)

### Évolution de la population dans le Val de Lorraine entre 1999 et 2004



Seules 17 communes du Val de Lorraine ont réalisé l'enquête de recensement en 2004

Source : Insee - Enquête annuelle de recensement 2004

### Des évolutions par secteur plus contrastées dans le Val de Lorraine

Secteurs	Évolution de l'emploi salarié 2003-2004 (%)			Effectifs estimés 2004
	Val de Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Lorraine	Val de Lorraine
Industrie	- 4,7	- 3,1	- 3,4	7 300
Construction	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	1 700
Commerce	+ 3,1	+ 0,0	- 0,2	3 300
Services	+ 5,1	+ 1,5	+ 1,7	4 100
<b>Total</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 0,8</b>	<b>16 400</b>

Champ : secteur marchand (hors agriculture, intérim et entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat)

Source : Insee-URSSAF, estimations

(4) Hors effectifs salariés des collectivités territoriales et de La Poste.

(5) Revenu qui partage la population en deux : 50% des personnes vivent dans un ménage dont le revenu déclaré par unité de consommation est inférieur à ce revenu médian.

(6) Unité qui correspond à un «équivalent adulte» au sein d'un ménage. Cette notion permet de comparer entre eux les revenus des ménages, quelles que soient leur taille (une ou plusieurs personnes) et leur composition (adulte, enfant).

(7) Proportion de personnes vivant dans un ménage dont le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de pauvreté monétaire relative. Ce seuil est fixé en France à 50% du revenu médian par unité de consommation, soit 734,99 euros en 2003, année de référence des revenus pour les fichiers des Caisses d'allocations familiales au 31 décembre 2004.